Mandement de Monseigneur l'Evêque de Québec pour des Prières Publiques.

PIERRE DENAUT,

Par la miséricorde de Dieu et la grace du St. Siège Apostolique, Evêque de Québec, &c. &c.

A tous les Curés, Missionaires, Vicaires, et à tous les Fidèles de ce Diocèse, SALUT & BENEDICTION.

A peine, NOS TRES-CHERS FRERES, l'Empire Britannique commençoit à goûter les douceurs de la Paix ; et déjà la guerre s'est rallumée avec une nouvelle fureur. Le Ciel irrité par nos crimes n'est donc pas encore appaisé. C'est pour fléchir sa colère que notre Auguste MONARQUE avec son peuple, vient de s'humilier sous la main du Tout-Puissant. Comme les habitants de Ninive, ils ont embrassé le jeûne et la pénitence. L'exemple d'une grande nation prosternée, avec son Roi, devant le Dieu des combats, pourroit-il ne pas toucher nos cœurs ; et quand la Mère-Patrie porte seule tout le poids, tous les dangers de la guerre, Nous, tranquilles dans nos foyers, pourrions-nous lui refuser le secours de nos jeûnes et de nos prières ? La prière, le jeûne, les œuvres de la pénitence, voilà les grandes armes du Chrétien contre les ennemis domestiques et étrangers. Que des hommes sans foi mettent leur confiance dans les chars et les chevaux, dans les forteresses et les soldats; nous, peu enorgueillis de nos innombrables succès, nous attendons tout du Dieu qui seul donne la victoire. Hi in curribus, et hi in equis ; nos autem in nomine Domini Dei nostri invocabimus. Pf. 19.

A CES CAUSES, Nous ordonnons que Mercredi, le premier jour de Février prochain, on chantera dans toutes les Paroisses de notre Diocèse, suivant le rit des Doubles, une Messe votive Pro tempore belli, *suivie du Pseaume* Miserere, *du* Domine salvum fac Regem, *et de l'Oraison* pro Rege & ejus exercitu ; *et nous exhortons tous les Fidèles à sanctifier ce jour par le jeûne, la prière et les autres bonnes œuvres propres à détourner de dessus nos têtes les fléaux de la justice Divine que nous avons mérités par nos péchés.*

Sera le présent Mandement lu au Prône de la Messe Paroissiale le Dimanche de la Septuagésime.

Donné à Longueuil, le 15me Janvier, 1804, sous notre Seing, le Sçeau du Diocèse, et le contre-seing de notre Secrétaire.

(Signé) ✠ P. EVEQUE de QUEBEC.

L. ✠ S. *Par Monseigneur,*

(Signé) J. J. LARTIGUE, *Ptre. Sec.*

Bon pour Copie.

Ant. Tabeau Sousd. aux Saret